

## FÉDÉRATION DES MUTUALITÉS SOCIALISTES DU BRABANT

Rue du Midi 111, 1000 Bruxelles - Tél.: 02 506 96 11 - mail@fmsb.be - www.fmsb.be

Numéro du courrier : 151 6100 44997

Bruxelles, le 9 juin 2015

Service Indemnités Matricule : 4395452

NISS: 670000 587 44

I10264F

El Mansouri Khalifa

Square Elsa Frison, 31

Rdc

1070 Anderlecht

Cher Membre,

Concerne: El Mansouri Khalifa - NISS: 670000 587 44

Square Elsa Frison, 31 Rdc à 1070 Anderlecht

Comme suite à votre demande, nous vous prions de trouver en annexe le document qui vous est nécessaire.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous présentons nos salutations distinguées.

Le Secrétaire-trésorier,

M. Michiels.



### FÉDÉRATION DES MUTUALITÉS SOCIALISTES DU BRABANT

Rue du Midi 111, 1000 Bruxelles - Tél.: 02 506 96 11 - mail@fmsb.be - www.fmsb.be

Numéro du courrier : 151 6100 44997

Indemnités Inv / 4395452 / I10264F N.N.: 670000 587 44

### ATTESTATION

Je soussigné, M. Michiels, Secrétaire de la Fédération des Mutualités Socialistes du Brabant, certifie que El Mansouri Khalifa né(e) le 1 juillet 1967 et demeurant :

Square Elsa Frison 31 Rdc 1070 Anderlecht

est:

- en incapacité de travail depuis le 17 mars 2004.
- considéré(e) comme invalide depuis le 17 mars 2005.
- toujours en incapacité de travail de + de 66 % tel que défini par l'article 100 de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée par l'A.R. du 14.7.94.

Cette personne bénéficie d'une indemnité journalière de 37,05 EUR payable six jours par semaine.

Cette attestation est délivrée pour servir en matière administrative.

Faite à Bruxelles, le 9 juin 2015.

Le Secrétaire-trésorier,

M. Michiels.



# FÉDÉRATION DES **MUTUALITÉS SOCIALISTES** DU BRABANT

Rue du Midi 111, 1000 Bruxelles - Tél.: 02 506 96 11 - mail@fmsb.be - www.fmsb.be

Numéro du courrier : 151 6100 45002

Indemnités Inv / 4395452 / I10264F N.N.: 670000 587 44

#### ATTESTATION

Je soussigné, M. Michiels, Secrétaire de la Fédération des Mutualités Socialistes du Brabant, certifie que El Mansouri Khalifa né le 1 juillet 1967 et demeurant :

Square Elsa Frison 31 Rdc 1070 Anderlecht:

- a été en incapacité de travail depuis le 17 mars 2004 jusqu'à ce jour
- a été indemnisé durant la période du 1 janvier 2015 au 9 juin 2015, à raison de 6 jours par semaine :

du 01/01/2015 au 31/01/2015 : 27 jour(s) à 37,05 EUR soit 1.000,35 EUR du 01/01/2015 au 31/01/2015 : 27 alloc. à 20,00 EUR soit 540,00 EUR du 01/02/2015 au 28/02/2015 : 24 jour(s) à 37,05 EUR soit 889,20 EUR du 01/02/2015 au 28/02/2015 : 24 alloc. à 20,00 EUR soit 480,00 EUR du 01/03/2015 au 31/03/2015 : 26 jour(s) à 37,05 EUR soit 963,30 EUR du 01/03/2015 au 31/03/2015 : 26 alloc. à 20,00 EUR soit 520,00 EUR du 01/04/2015 au 30/04/2015 : 26 jour(s) à 37,05 EUR soit 963,30 EUR du 01/04/2015 au 30/04/2015 : 26 alloc. à 20,00 EUR soit 520,00 EUR du 01/05/2015 au 01/05/2015 : prime de 468,09 EUR du 01/05/2015 au 31/05/2015 : 26 jour(s) à 37,05 EUR soit 963,30 EUR du 01/05/2015 au 31/05/2015 : 26 alloc. à 20,00 EUR soit 520,00 EUR

Attention: les montants indiqués sont bruts desquels ont éventuellement été déduits un précompte professionnel, une retenue pour une créance envers la mutualité et/ou envers un tiers.

Cette attestation est délivrée pour servir en matière administrative.

Faite à Bruxelles, le 9 juin 2015.

Le Secrétaire-trésorier,

M. Michiels.